

SAVART

numéros 97 / 98 - Septembre 2017

Au sommaire

Pages 2-3 / Des nouvelles des réserves naturelles

Pages 4-5 / Des nouvelles des sites

Pages 6-7 / L'accompagnement territorial

Page 8 / Agenda - Vie associative - En bref...

Le Conservatoire, partenaire de Troyes Champagne Métropole (TCM)

Lors de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région troyenne, le Conservatoire a participé à l'expertise naturaliste dans le cadre de la démarche de Trame Verte et Bleue (TVB) menée par le Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART). Le Conservatoire a ensuite été missionné pour réaliser le diagnostic écologique d'un certain nombre d'espaces naturels et d'espaces verts de l'agglomération troyenne. Afin de renforcer ce partenariat, une convention a été signée cette année entre Troyes Champagne Métropole et le Conservatoire pour la préservation de la biodiversité du territoire troyen.

L'objectif ? Élaborer et mettre en œuvre un programme commun pour la préservation et la restauration des continuités écologiques et pour la valorisation des milieux naturels.

Les missions principales :

- Identification et hiérarchisation des espaces naturels à préserver
- Préservation des espaces naturels remarquables jouant un rôle de réservoirs de biodiversité
- Création, restauration et entretien d'espaces semi-naturels jouant un rôle de corridors écologiques

- Mise en œuvre de suivis des effets de la gestion écologique

- Sensibilisation des acteurs du territoire et de la population locale à la préservation des continuités écologiques et de la biodiversité

- Accompagnement technique des projets communaux relayés par TCM.

Le territoire de Troyes Champagne Métropole couvre 81 communes et s'étend sur 89000 hectares. Parcouru par de nombreux cours d'eau dont la Seine, il conserve quelques zones humides, marais (dont le marais de Villechétif, site Natura 2000), prairies, pelouses et forêts alluviales intéressantes.

Dans un contexte territorial très industrialisé et urbanisé, les espaces naturels sont soumis à des pressions urbaines croissantes. Préserver les continuités écologiques (trame verte et bleue) par la création et la conservation de corridors écologiques et de réservoirs de biodiversité représente un enjeu fort à l'échelle de la Vallée de la Seine.





❖ Raconte-moi ta réserve naturelle...

Découvrir la réserve naturelle à travers un projet artistique et culturel

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne a proposé à trois établissements scolaires situés sur le territoire de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet de participer à un projet d'éducation à l'environnement à travers la réalisation de créations artistiques. L'objectif était de sensibiliser les jeunes habitants aux richesses naturelles de leur territoire.

En avril, les élèves ont découvert un bout de la réserve naturelle situé à proximité de leur école. Une immersion dans la réserve proposée par le CLIP de Moraypré (structure locale d'éducation à l'environnement), l'ONF et le Conservatoire d'espaces naturels pour observer sa biodiversité, réaliser des expériences scientifiques, comprendre sa gestion et son importance dans le territoire. Ensuite, libre cours à l'imagination et à la créativité de chacun avec l'aide précieuse d'un artiste de talent, Zémanel. Cela s'est traduit par la réalisation de trois brillantes productions : des fables théâtralisées, de petites poésies animalières et un conte-randonnée.

Chaque classe a présenté ses créations aux élèves des autres écoles lors d'un après-midi d'échanges organisé sur le Mont de Fromelennes à Rancennes, l'un des 10 sites de la réserve. Les artistes en herbe se sont ensuite transformés en véritables ambassadeurs de « leur » réserve naturelle, auprès de leurs parents au cours de représentations organisées dans leur école respective. Ces restitutions ont permis à la fois de formuler et transmettre ce qui a été fait, mais aussi d'informer et de sensibiliser un public plus large.

Pour les enseignantes, cette démarche interdisciplinaire est intéressante car elle permet de valoriser des approches aussi bien artistique, naturaliste, imaginaire que littéraire ou plastique.

À travers ce projet innovant, le Conservatoire d'espaces naturels souhaite permettre aux enfants, avec le concours des équipes enseignantes, de s'approprier au mieux la Réserve Naturelle, véritable réservoir de biodiversité au sein de leur territoire, de mieux la comprendre, la connaître et donc la préserver.

Ce projet, organisé par le Conservatoire d'espaces naturels, a été construit en collaboration avec les enseignantes, l'Inspection de l'Éducation Nationale - Circonscription de Revin, le CLIP de Moraypré, l'ONF et Zémanel grâce au soutien financier de l'Union européenne et de l'État.

Cette expérience sera reconduite en 2018 dans le cadre d'un Projet Artistique Globalisé intitulé « Les petits reporters de la réserve naturelle ». ●



Le 27 mai, les étangs étaient en fête à Belval-en-Argonne. Les 450 visiteurs accueillis sur le site ont pu découvrir les richesses de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs de Belval-en-Argonne.



Succès pour la 9^e édition de la Fête des étangs

C'est sous un soleil éclatant que les 450 participants ont participé aux nombreuses animations proposées gratuitement par le Conservatoire d'espaces naturels, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Natuarpunt et la municipalité. Dès 8h, les plus courageux se sont initiés au chant des oiseaux. Tout au long de la journée, se sont succédées 14 animations nature au cœur de la réserve naturelle : découverte des amphibiens, des libellules, des poissons, des papillons, des plantes... La chaleur torride du début d'après-midi n'a pas découragé les nombreux participants à la randonnée vélo de 15 km à travers la forêt d'Argonne. Certains ont pu également profiter d'une initiation au croquis nature et à la photo naturaliste.

Cette année, les organisateurs avaient mis l'accent sur les activités ludiques pour les enfants. Livret en main, les détectives en herbe ont mené l'enquête à la recherche d'indices

pour retrouver le mystérieux criminel ailé qui rôdait dans la réserve. Juste le temps ensuite de se glisser dans la peau d'un oiseau, un jeu pour comprendre leur mode de vie tout en s'amusant, et d'enchaîner avec les nombreux ateliers créatifs proposés : fabrication d'un hôtel à insectes, d'animaux en argile, de tableaux végétaux... Sans oublier la ludothèque Zazam et ses jeux insolites et drôles issus du recyclage de vieux meubles.

Cette fête n'aurait pas été complète sans les histoires poético-mordantes, musicales et interactives de l'association Muziconte Nature.

À souligner aussi l'implication des habitants de Belval qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cette journée une entière réussite !

Cette journée était organisée dans le cadre du Printemps des Réserves Naturelles Régionales Grand Est et de l'opération Fréquence grenouille.



D'une réserve à l'autre : retour sur une randonnée entre deux sites d'exception !

Dimanche 25 juin, 33 participants se sont retrouvés à Chalmessin (Vals-des-Tilles – Haute-Marne) pour une randonnée reliant les deux réserves naturelles de la commune !

15 km séparent les deux Réserves Naturelles de Chalmessin et de Villemoron. Une opportunité pour une randonnée nature à travers les paysages vallonnés du plateau de Langres, dans l'aire du futur Parc National des forêts de Bourgogne et Champagne. Réba, Alphonse et Douchka, les ânes de portage du Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive, se sont chargés des pique-niques pour soulager les courageux marcheurs...

Guillaume Geneste et Romaric Leconte du Conservatoire d'espaces naturels ont présenté les deux réserves naturelles, leurs problématiques et leurs enjeux. Bernard Weidmann, archéologue, a fait découvrir les vestiges de l'éperon barré de Chateaulion, un site d'occupation vieux de plusieurs milliers d'années !

Jean-Yves Goustiaux du CIN d'Auberive a proposé une pause géologique à base de minéral de fer et de calcaire oolithique et présenté la Cabane du Greuillemeurger. Construite lors d'un chantier de jeunes, elle permet à tout un chacun de dormir en pleine nature.



Riche actualité en 2017 pour les étangs communaux de Signy-le-Petit (08)

La protection de l'étang de la Vieille Forge est en bonne voie. Sur proposition du Conservatoire et du PNR des Ardennes, le Conseil municipal a validé début avril son intégration à la précédente convention de gestion signée fin 2015 avec la commune. Des prospections en 2016 avaient en effet confirmé l'intérêt écologique de ce nouveau secteur. L'étang de la Vieille

Forge s'ajoutera donc prochainement à la tourbière située en queue de l'étang de la Motte.

Pour faire découvrir les richesses insoupçonnées de ces petites zones humides aux habitants, le Conservatoire et la commune ont organisé le 14 juin une animation nature. Une dizaine de personnes a pu admirer cormorant, violette des marais, sphaignes et linaigrettes.

Le Conservatoire a également lancé les premiers inventaires pour réaliser le diagnostic écologique du futur plan de gestion. Ce document planifiera les actions à engager (débroussaillage, abattage...) en faveur de la biodiversité de ces zones humides remarquables. ●



Les chauves-souris des Falloises peuvent dormir tranquilles (51)

Grâce au renouvellement du bail avec la commune de Vertus, les chauves-souris peuvent hiverner en toute quiétude dans les carrières des Falloises jusqu'en 2030. Depuis plus de 20 ans, la commune s'est engagée pour la protection des chauves-souris. Les carrières des Falloises sont le principal site d'hibernation de la Marne. Un suivi scientifique des populations a lieu chaque hiver depuis 1989 dans

ces cavités inaccessibles au public. Parmi les 10 espèces de chauves-souris recensées, le Murin à oreilles échanquées arrive en tête du classement. ●



Trois nouvelles conventions pour la préservation des zones humides de Breuvannes-en-Bassigny (52)

Depuis 2014, le Conservatoire mène une animation foncière active afin de contribuer à la préservation des zones humides du bassin de la Meuse en Haute-Marne. Financée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, cette démarche a permis le conventionnement de près de 8 hectares de zones humides (étangs, forêts et prairies) sur la commune de Breuvannes-en-Bassigny.

En avril, deux conventions ont été signées avec la commune :

- Sur les étangs du « Moulin de Nageot » d'une superficie de 3,72 ha. Cette convention d'assistance technique consiste à accompagner la commune dans la gestion du site et à la conseiller pour concilier activité de pêche de loisirs et préservation de la biodiversité.
- Pour la réhabilitation d'une forêt alluviale fortement dégradée à proximité des étangs du « Moulin de Nageot » d'une superficie de 2,06 ha.

Une troisième convention a été signée avec un propriétaire privé sur une prairie humide pâturée au lieu-dit « la Croisette » (2 ha). ●

Marais de Villechétif (10) première année de pâturage

En juin dernier, six bœufs de la race Highland Cattle de la Ferme des Cattle dirigée par Hervé Caron ont été recrutés par le Conservatoire pour l'entretien du Marais de Villechétif. Leur mission : débroussailler le marais durant un mois. En effet, la Highland Cattle est une race très rustique qui a conservé toutes ses qualités originelles de robustesse et de résistance. Ce sont de véritables « débroussailleuses » qui

s'adaptent à tous les terrains, notamment les terrains marécageux où un débroussaillage mécanique n'est pas possible. Depuis 2008, le Conservatoire est gestionnaire de 15,66 hectares de marais par le biais d'une convention tripartite avec la commune de Creney-près-Troyes et la société de chasse communale. ●



L'animation foncière vise à développer une contractualisation foncière (convention de gestion, baux...) avec des propriétaires publics ou privés. Pour le Conservatoire, il s'agit de développer des partenariats pour la mise en œuvre de mesures de gestion durable sur des sites à intérêt écologique.



25 ans de partenariat avec la commune de Vals-des-Tilles

En avril dernier, le CENCA organisait son assemblée générale annuelle à Chalmessin, un des 5 villages de la commune de Vals-des-Tilles, aux confins de la Haute-Marne et de la Côte d'Or.

Et ce n'était évidemment pas un hasard. La volonté était de souligner l'implication de la commune dans la préservation de son patrimoine naturel depuis 25 ans, et de remercier du même coup ses élus et ses habitants.

À l'origine, une Réserve Naturelle Nationale...

À la fin des années 80, les naturalistes locaux proposent à la commune de préserver le marais de Chalmessin et son écrin forestier, et d'en faire un point d'attractivité touristique et un lieu de sensibilisation à la Nature. 75 ha de propriété communale et 47 ha acquis par le CENCA sont ainsi classés Réserve Naturelle Nationale en 1993. L'année suivante le Conservatoire en devenait le gestionnaire. Ce site sert de référence localement (et sûrement un peu plus largement), pour son intérêt écologique évidemment, pour son rôle en termes de suivis scientifiques, mais aussi pour son sentier de découverte et les animations diverses qui y sont organisées. Preuve en sont les sollicitations multiples en lien avec le projet de Parc National. La Réserve de Chalmessin est un bon exemple d'un site protégé mais pas « mis sous cloche », d'un site qui contribue à la vie de notre territoire.

Puis plus récemment, la première Réserve Naturelle Régionale de Haute-Marne...

Quand le Conseil Régional a sollicité le CENCA pour proposer des sites à classer en Réserve Naturelle Régionale, les pelouses de « La Charme » à Villemoron, autre village de la commune, se sont tout de suite imposées comme une évidence. Surface et extrême rareté des milieux et des espèces présentes le justifiaient pleinement ; raisons pour lesquelles le CENCA avait déjà signé un bail avec la commune sur 20 ha de pelouses. Avec, dès le début, un accueil favorable des élus, le projet de RNR a intégré au fil des discussions quelques parcelles privées et les boisements communaux de Chateaulion. Fin 2015, c'est la concrétisation : environ 88 ha, dont 80 % communaux, sont classés en RNR, la 9^e de la région mais la 1^{ère} de Haute-Marne. Le premier plan de gestion, document cadrant les

futures actions qui seront menées sur le site, est en cours de rédaction. A cette fin, des groupes de travail sur les thématiques de la gestion forestière et de la « mise en valeur » du site ont été constitués ; l'objectif est d'associer les divers acteurs locaux à la vie du site.

Et ça continue...

Depuis 25 ans « qu'on se pratique », nous apprenons à nous connaître et un lien de confiance s'établit. C'est à n'en pas douter cette confiance qui fait que les élus communaux ont décidé de signer un bail emphytéotique de 99 ans avec le Conservatoire pour préserver une prairie humide de 2 ha entre Villemervry et Chalmessin : la prairie à Molinie de « Champ Soche ».

Plus de 210 ha préservés, grâce à l'implication de la commune, et une liste d'habitats naturels (en bon état !) et d'espèces à faire pâmer bon nombre de naturalistes : bas-marais alcalin à Laïche de Davall, pelouses sèches du Xerobromion, hêtraie à Dentaire, prairie humide à Molinie... Damier du Frêne, Criquet rouge-queue, Azuré des mouillères, Coronille des montagnes, Renoncule à feuilles de graminées, Trinie glauque... La page n'est pas assez longue pour tout énumérer !



Ce « bilan » pour illustrer, s'il en est besoin, le pouvoir qu'ont les élus communaux dans la préservation de la biodiversité, et le fait que la conservation de la Nature, ne rime pas nécessairement avec contraintes. Sinon, la commune de Vals-des-Tilles, en particulier, ne nous ferait pas confiance depuis bientôt un quart de siècle.

Un mot encore...

Un mot des chargés de missions territoriales pour terminer : merci à vous, élus de Vals-des-Tilles, de nous permettre de travailler dans ce contexte !

Arc de Dierrey : près de 35 ha de forêt protégée sur le long terme

Le doublement du gazoduc de l'Arc de Dierrey provoque localement une perturbation des habitats d'espèces protégées, notamment en Bassée auboise (10), en Forêt de Clairvaux (10-52), sur la Côte Oxfordienne (52) et en forêts d'Arc et d'Auberive (52). Aussi, GRTgaz doit mettre en place des mesures compensatoires environnementales. Celles-ci consistent en la création ou la restauration de milieux favorables au développement de la faune et de la flore impactées par les travaux. Un partenariat a été établi entre le Conservatoire et cette société afin de mener à bien cette mission. Ce travail passe par la recherche de propriétaires privés ou publics (communes, collectivités) volontaires pour mettre en place ces compensations environnementales.

Après le conventionnement d'une pelouse sèche et de diverses zones humides en 2013, cette collaboration s'est poursuivie avec la mise en sénescence de parcelles forestières, dans l'objectif de permettre le développement, à long terme, d'îlots de vieux bois avec un fonctionnement proche des processus naturels. Ainsi, après trois années de recherche, 35 hectares de forêts, divisés en 6 parcelles, viennent d'être désignés au sein des vastes forêts de Clairvaux et d'Arc-Auberive. ●



ANIMATION
NATURA 2000

Forêt d'Orient et des Bas Bois : les mares au cœur de l'action

En janvier 2017, le Conservatoire a été désigné par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient afin d'assurer l'animation « mares » sur les sites Natura 2000 de la Forêt d'Orient et des Bas Bois. Plusieurs centaines de mares forestières ont été recensées depuis 2014 par le Conservatoire sur ces deux sites représentant une superficie de près de 9 000 hectares. Des inventaires ont permis de confirmer la présence du Triton crêté.

En quoi consiste cette mission ? L'objectif est de créer une dynamique collective de travail afin de permettre le maintien d'un réseau de mares favorables au Triton crêté.

Des rencontres sur le terrain ont déjà eu lieu avec le PnrFO, l'ONF, le CNPF et l'EPTB Grands Lacs de Seine et ont permis de débiter une réflexion sur les actions futures : entretien, restauration, suivi, prise en compte dans la gestion forestière...

Le suivi des larves de Triton crêté durant l'été a été perturbé par la longue période de sécheresse qui a abaissé le niveau de nombreuses mares. Sur 5 mares testées, 1 seule a permis de trouver des larves de Triton crêté. À suivre... ●



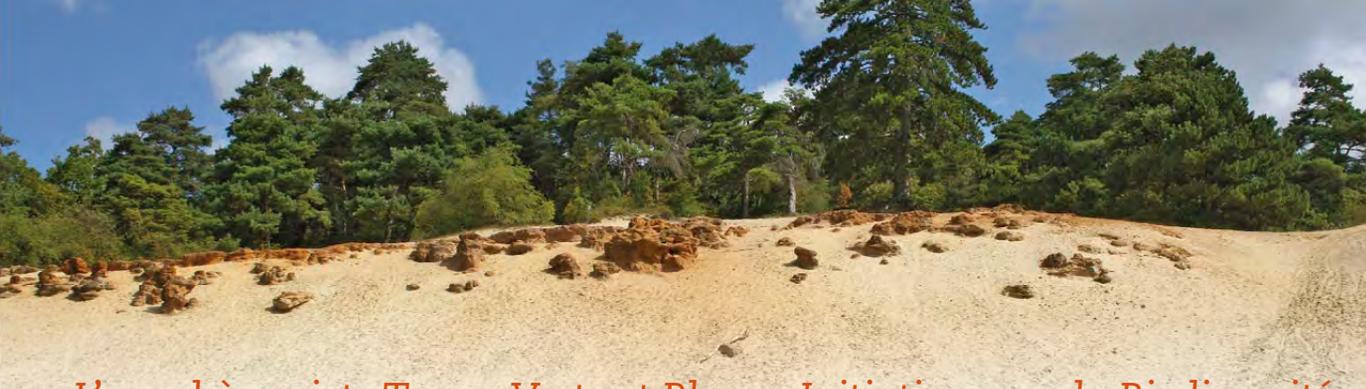
Marais de Saint-Gond :

le CENCA désigné nouvel animateur du site Natura 2000

Reconnus au niveau européen pour leur richesse écologique, les marais de Saint-Gond sont inscrits au réseau Natura 2000 depuis 1997. Couvrant 1 744 hectares, cette vaste tourbière représente un joyau de biodiversité au sein de la grande plaine cultivée de Champagne. Le CENCA est fortement impliqué dans la préservation de ces marais et a ainsi participé, avec l'ADASEA de la Marne, à la réalisation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 validé en 2008. Début 2017, la Direction départementale des territoires (DDT) de la Marne a désigné le CENCA pour animer et mettre en œuvre les actions préconisées sur ce vaste site. 20 ans

après les premiers pas de Natura 2000 dans les marais de Saint-Gond, le Conservatoire mènera en 2017-2018 un important travail de concertation avec les acteurs locaux visant à réactualiser le document d'objectif. Sa mission première consistera à actualiser le programme de mesures prévu dans le DOCOB. L'évolution paysagère du site ayant été fulgurante en 20 ans, le Conservatoire engagera également une réflexion sur la nécessité de réactualiser la cartographie des habitats naturels. Il s'attachera bien entendu à informer les usagers et les acteurs locaux sur les enjeux Natura 2000 et les préconisations pour préserver le site. ●





L'appel à projets Trame Verte et Bleue - Initiative pour la Biodiversité

Le Conservatoire a proposé deux projets ambitieux dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Trame Verte et Bleue - Initiative pour la Biodiversité lancé cette année par les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine Normandie, Rhône Méditerranée Corse, la Région Grand Est et l'État (Dreal Grand Est).

Projet de préservation des sablières autour de Reims

Les affleurements et épandages sableux au nord-ouest de Reims sont exceptionnels et permettent le développement d'une végétation, d'une flore et d'une faune extrêmement rares, fragiles et menacées. Les menaces et pressions sur ces anciennes carrières de sable sont souvent très fortes (proximité immédiate de l'agglomération rémoise) : surfréquentation par les quads, piétinement et dégradation par les VTT et promeneurs érodant le sol et créant de nouveaux sentiers sauvages... C'est pourquoi, le Conservatoire élabore actuellement un programme de préservation et de valorisation du réseau écologique de sablières autour de Reims.

Pour mener à bien ce projet, il travaille en partenariat avec plusieurs partenaires locaux : le Grand Reims, les 11 communes concernées, l'association locale de sauvegarde des sablières ; mais aussi un exploitant de carrière, acteur socio-économique impliqué localement ; l'université de Reims-Champagne-Ardenne concernant le volet géologique...

Priorité de ce programme : acquérir des parcelles sur le massif de la sablière, sensibiliser les propriétaires et les usagers, installer des panneaux d'information sur certaines sablières...

Projet de préservation des prairies naturelles humides de la Bassée

Plus vaste plaine inondable du bassin versant de la Seine, la Bassée s'étend de Méry-sur-Seine (10) à Montereau-Fault-Yonne (77). Son caractère inondable et ses milieux naturels étroitement liés à la dynamique fluviale sont à l'origine d'une importante biodiversité. Traditionnellement gérées par fauche ou par pâturage, les prairies humides ont fortement régressé notamment du fait de l'intensification des pratiques agricoles. C'est pourquoi, le Conservatoire a proposé un projet de préservation des prairies humides semi-naturelles sur six communes aubois : Marnay-sur-Seine, Barbuise, Pont-sur-Seine, Villeneuve-au-Châtelot, Crancey et Périgny-la-Rose.

Pour mener à bien ce projet, il a sollicité des acteurs qui ont une bonne connaissance du territoire : l'Association Nature du Nogentais, la Chambre d'Agriculture de l'Aube et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Champagne-Ardenne.

Priorité du programme : mettre en place une gestion durable et pérenne des prairies par fauche ou pâturage en partenariat avec les exploitants locaux, réfléchir au développement et à la pérennisation de l'activité d'élevage sur le territoire de la Bassée.



PARTENARIAT

Le MRJC Aube, un partenaire fidèle

Entre le Conservatoire et le MRJC, la collaboration pour la gestion et la restauration de sites dans l'Aube dure depuis 15 ans ! Il était temps d'officialiser ce partenariat à travers la signature d'une convention et de dresser un petit bilan. Au total, 20 chantiers sur 12 sites du Conservatoire ont mobilisé plus de 1 000 jeunes !

Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne est une association gérée et animée par des jeunes de 13 à 30 ans, dans un but de formation et d'action pour les jeunes ruraux. Parmi les différentes actions de l'association, « les chantiers de jeunes bénévoles » remportent un vif succès. L'objectif de ces chantiers bénévoles est relativement simple : proposer 2 semaines de camp aux jeunes de 14 à 18 ans, avec un système de « 7 jours de chantier / 7 jours de détente ». Les chantiers s'organisent autour de la préservation et la restauration du patrimoine culturel et naturel.

Cet été, débroussaillage et peinture étaient au programme ! Les jeunes ont fait connaissance avec la **Réserve Naturelle Nationale de la Horre**, et sont retournés sur la **Réserve Naturelle de l'Étang de Ramerupt** et sur les **carrières d'Arsonval et Bossancourt**.



VIE ASSOCIATIVE

Journée des conservateurs bénévoles à la RNN de la Horre

Cette année, la journée des conservateurs bénévoles du Conservatoire s'est déroulée le samedi 1^{er} juillet dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre. A cette occasion, une dizaine de conservateurs bénévoles et administrateurs se sont réunis afin d'échanger autour des actualités du Conservatoire et du rôle de conservateur. Malgré la pluie, cette journée a également permis aux participants de découvrir la RNN de l'Étang de la Horre et de discuter de la gestion des étangs piscicoles. Merci à tous pour votre participation !

Election du nouveau conseil d'administration

Assemblée générale du 1^{er} avril 2017 :

- Président : Roger Gony
- Vice-président : Guy Venault
- Secrétaire général : Jean-Marie Sogny
- Secrétaire adjoint : Marc Deroy
- Trésorier : Bruno Fauvel
- Trésorier adjoint : Frédéric Pierrot
- Autres administrateurs : Pascal Corneux, Jean-Claude Deschatres, Claude Lecomte, Anne Ribeyre.

AGENDA

Chantiers d'automne

Du 22 septembre au 20 décembre

Organisés par le réseau des Conservatoires, ces chantiers permettent de donner un coup de pouce à la nature. Retrouvez le programme en Champagne-Ardenne et sur toute la France sur : www.reseau-cen.org

Du nouveau dans l'équipe

Bienvenue à... Manon Chautard

Arrivée il y a un an, je succède à Claire Parise en tant que chargée de mission territoriale Aube et Marne. Originnaire de Gien dans le Loiret, j'ai travaillé sur plusieurs projets dans le domaine de la protection de l'environnement aussi bien à l'étranger qu'en France. Je suis en charge de la coordination de la gestion des sites gérés par le Conservatoire dans l'Ouest de l'Aube et le Sud de la Marne, de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets liés à la préservation des milieux naturels, de la sensibilisation de la population locale à la biodiversité.



Eloïse Marcolin

Je suis chargée de projet de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre depuis septembre 2016. Originnaire de Côte d'Or, j'ai travaillé 2 ans en Camargue à l'ONCFS et quelques mois dans le Pas-de-Calais dans un PNR avant d'atterrir en Champagne-Ardenne. Mon travail consiste à mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve c'est-à-dire les suivis scientifiques, les travaux d'entretien et de restauration des milieux, les sorties nature, les dossiers administratifs etc.



Virginie Graitson-Schmitt

Ardennaise et passionnée par la nature, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai pris mes fonctions de co-gestionnaire de la Réserve Naturelle de la Pointe de Givet. Ma mission consiste notamment à assurer la sensibilisation en faisant connaître la Réserve et ses richesses naturelles auprès des habitants, à effectuer le suivi biologique ainsi que celui des travaux de gestion en partenariat avec l'Office National des Forêts. Je travaille également sur les projets de territoire situés à proximité immédiate de la RNN (carrière, fort de Charlemont, Natura 2000...) en lien avec les acteurs concernés.



Partenaires

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont :



Le Conservatoire est membre de la Fédération des CEN et du réseau des RNF.



Savart est publié par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Directeur de la publication : Roger Gony
Rédaction et comité de lecture : CENCA
Conception graphique : Piment noir

Crédits photos : P. Bourguignon (Déclit Editions), H. Caron, J.-F. Cart, M. Chautard, Y. Godé, R. Leconte, S. Pestelard, Y. Peyrard, E. Savart, J. Seris, A. Vexo (CC Crêtes Préardennaises).



Impression : Imprimerie Félix à 1 400 exemplaires
ISSN 1150-7705

En bref...

• Conférence Permanente 3 CEN Grand Est : projets de mutualisation en cours

Depuis 2015, le Conservatoire des sites alsaciens, les CEN Champagne-Ardenne et CEN Lorraine se réunissent régulièrement pour coordonner leurs interventions et envisager une mutualisation de certaines actions. Cette collaboration a été officialisée fin 2016 à travers la création d'une Conférence Permanente des 3 CEN du Grand Est.

En 2017, cette nouvelle instance s'est réunie à deux reprises. En début d'année, à Strasbourg pour rencontrer le Président Richert et aborder les missions et les points forts des Conservatoires ; puis début juillet à Reims afin de travailler à la contribution des CEN du Grand Est dans l'élaboration du SRADET*. Parallèlement, les 3 CEN ont souhaité être force de propositions dans les projets de classement de nouvelles réserves naturelles régionales et plus globalement sur la protection foncière des espaces naturels.

* Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire

• Publication scientifique « Guide des prairies à caractères naturels de Champagne-Ardenne »

Ce guide est un outil d'aide à la gestion des prairies basé sur les propriétés agro-écologiques et les objectifs du gestionnaire et de l'exploitant agricole. Il a été rédigé par le CENCA et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, en étroite collaboration avec SCOPELA pour les questions plus agricoles, et avec l'œil avisé du PNR de la Forêt d'Orient qui organise depuis quelques années le concours « Prairies fleuries ». Il a bénéficié du soutien financier des Agences de l'Eau Seine-Normandie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse, et du Conseil Régional.

Guide disponible en version papier et informatique auprès du CENCA.



CEN Champagne-Ardenne
9 rue Gustave Eiffel
10430 ROSIÈRES-PRÈS-TROYES
03 25 80 50 50

secretariat@cen-champagne-ardenne.org

www.cen-champagne-ardenne.org